

## La SCPH se démarque encore

par Linda Poloway

Lorsqu'on m'a proposé de poser ma candidature pour le poste de présidente élue de la SCPH, j'ai répondu que je ne le ferais qu'à la condition de pouvoir apporter quelque chose d'utile à la Société. Je devais être agente de liaison avec l'externe, responsable de participer à des activités qui mettaient en interaction d'autres organismes de pharmacie et de soins de santé connexes, le gouvernement, l'industrie, les facultés et également d'autres groupes externes. Eh bien cela fait maintenant deux ans, et en qualité de présidente sortante, je crois avoir apporté quelque chose d'utile à la Société, mais je n'ai pas été la seule. En tant que représentante de la pharmacie d'hôpital auprès de groupes externes, il m'est apparu très clair que nous sommes capables de prodiguer aux patients de nombreux services de soins uniques et, en tant que membres de la Société, nous avons tous contribué grandement à nous assurer de la manière dont ces soins sont et seront prodigués. Mon travail de représentation auprès des publics externes est garni d'excellents exemples probants qui illustrent bien nos contributions remarquables.

Dans sa soumission à la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada, la SCPH a souligné que les pharmaciens d'hôpitaux jouissent d'une grande expérience et ont prouvé qu'ils pouvaient mettre à profit des modèles de pratique de collaboration professionnelle. On les a reconnus comme membres de diverses équipes prodiguant des soins de santé directs aux patients et ont assumé de façon responsable leur droit de prescrire en collaboration avec les médecins. La déclaration et le document d'information de la SCPH sur le droit de prescrire des pharmaciens dans les établissements de santé ont été diffusés après que nous ayons présenté notre soumission à la Commission Romanow, et les groupes externes nous ont prêté beaucoup d'attention à ce sujet. Les pharmaciens d'hôpitaux démontrent continuellement qu'ils utilisent de façon appropriée les ressources du secteur de la santé, notamment en déléguant les tâches de

distribution des médicaments à du personnel de soutien, comme les pharmaciens en pharmacie. La déclaration et le document d'information de la SCPH sur le rôle des techniciens en pharmacie, qui ont été inclus dans la soumission à la Commission Romanow, parlaient de modifier les limites de la pratique ainsi que les rôles et les responsabilités au sein du personnel de pharmacie, et soulignaient l'importance de recourir judicieusement aux techniciens dans un contexte de pénurie de pharmaciens et rationalisation des soins de santé. Comme les dépenses en médicament font partie des coûts de santé qui augmentent le plus rapidement, l'expertise des pharmaciens d'hôpitaux en gestion de l'utilisation des médicaments pour des traitements spécifiques ainsi que la gestion du formulaire et l'examen de la consommation pharmaceutique a été présentée à la Commission comme une compétence utile et unique au sein du système de santé.

Les pharmaciens d'hôpitaux continuent de jouer un rôle de premier plan dans les questions de sécurité pour les patients, particulièrement en matière d'innocuité thérapeutique. La SCPH et Santé Canada ont d'abord travaillé de concert pour organiser un symposium pour les organismes et les agences de soins de santé, dans le but de mettre au point un plan d'action pour mettre sur pied un programme national de déclaration et de prévention des erreurs de médication. Depuis, la Coalition canadienne sur la déclaration et la prévention des erreurs de médication, comprenant un représentant de la SCPH, a été formé pour élaborer un plan d'affaires relatif à ce projet. La SCPH est également représentée au Comité de direction national sur la sécurité pour les patients du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Le mandat du comité est de mettre au point une stratégie multidisciplinaire pancanadienne pour accroître la sécurité des patients et, par le fait même, la qualité des soins. Un membre de la SCPH siège à chacun des cinq groupes de travail créés pour atteindre les objectifs du comité. Les pharmaciens d'hôpitaux ont

une grande expérience et l'habitude de l'identification des erreurs de médication et des quasi-erreurs, disposant d'un système de déclaration commun et procédant à un examen des causes fondamentales et des systèmes en place. Il ne fait nul doute que leurs compétences uniques seront utilisées à bon escient dans ces projets.

En collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), la SCPH participera au comité de direction qui donnera des conseils dans le cadre de l'étude sectorielle et des tâches en pharmacie. L'étude se penchera sur les problèmes de pénurie de pharmaciens et de techniciens en pharmacie, pour identifier les facteurs potentiels qui contribuent à ce problème, y compris le manque de formation et de ressources en enseignement, les problèmes de conservation des employés et de recrutement, l'exode accru et le vieillissement de la main-d'oeuvre. Un autre volet fort intéressant de ce groupe de travail sera de définir la vision de l'avenir de la pratique de la pharmacie, connaissant les défis actuels et à venir, de même que les forces de notre profession. Le leadership dont ont fait preuve les pharmaciens d'hôpitaux en élargissant leur rôle dans la prestation des soins directs aux patients servira à engendrer cette vision.

Dans nos nombreux messages aux organismes externes, nous, les pharmaciens d'hôpitaux, avons souligné notre travail d'équipe dans la prestation des soins. Cette approche se reflète dans le soutien continu qu'accorde la SCPH aux activités de l'ACEIP (Association canadienne des étudiants et internes en pharmacie) et de l'ACTP (Association canadienne des techniciens en pharmacie). Les étudiants en pharmacie représentent l'avenir de notre profession et la SCPH travaille à mieux comprendre leurs besoins pour y répondre plus adéquatement. Nous avons appris que les étudiants en savent peu sur la réalité de la pratique de la pharmacie d'hôpital, du moins, jusque vers la fin de leurs études. En collaboration avec l'Association des

facultés de pharmacie du Canada, la SCPH encourage le jumelage des étudiants en milieu de travail, dès la première année d'études, pour accroître leur compréhension de la pratique. La SCPH s'est aussi engagée à contribuer à chaque publication du bulletin de l'ACEIP, en soumettant un article traitant d'un aspect novateur de la pratique de la pharmacie. Nous souhaitons motiver les étudiants et les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exercice de leur profession. Le document d'information sur le rôle des techniciens en pharmacie appuie le rôle élargi de ces derniers qui lui ont d'ailleurs accordé un accueil favorable. La SCPH a rencontré la direction de l'ACTP pour cerner les domaines propices à une collaboration et étudie présentement les possibilités de resserrer les liens avec cette organisation. L'établissement de liens plus étroits avec ces deux groupes constitue un véritable investissement dans l'avenir de notre profession.

Afin de mieux communiquer avec les groupes externes et avec nos membres, notre Comité des relations publiques connaîtra un nouveau souffle et recevra un nouveau mandat. En effet, il travaillera plus étroitement avec le Chef, Relations publiques et communications, afin de mettre au point des outils marketing et de représentation qui véhiculeront notre message auprès des médias et d'autres intervenants clés. À cet effet, l'un des principaux objectifs qui a été identifié est la préparation d'un nouveau modèle de promotion de la Semaine de la sensibilisation à la pharmacie, qui communiquera efficacement nos contributions uniques au système de santé.

Ainsi, avec mon mandat qui tire à sa fin, c'est avec fierté et émotion que je souligne les réalisations récentes de notre organisation, porte-étendard de la pharmacie d'hôpital au Canada, une organisation qui continue à se démarquer par l'excellence.

---

**Linda Poloway**, B. Sc. Pharm., FSCPH, est présidente sortante et agente de liaison avec l'externe de la SCPH.

